

BAROMETRE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Publié le 23/05/2024

Une activité stable de traitement des litiges

- Affaires nouvelles en légère hausse, procédures amiables de plus en plus utilisées :
- 4% d'augmentation des affaires ouvertes en contentieux
- 38 % d'augmentation pour les procédures amiables de résolution des litiges avec un taux de réussite de 30 %
- Des délais de traitement courts :
- 81 % des ordonnances de référé disponibles dans les 10 jours après les débats

Forte hausse de l'activité :

- Hausse de 28 % des ouvertures de redressements et liquidations judiciaires et 21 % pour les procédures préventives
- Hausse des immatriculations d'entreprises 21%

Consultez le document [ICI](#)